



ANNEXE I AUX CONDITIONS GENERALES DU 1^{ER} AOUT 18

1 PRIX DE LA LOCATION

1.1 Les prix mentionnés dans ces Conditions sont TTC.

1.2.1 Décompte, paiement

Sur base mensuelle, ou à tout autre moment si l'utilisation du membre le justifie, wibee adresse un décompte d'utilisation au membre sur l'adresse email communiquée lors de son inscription.

Le paiement est opéré via débit de la carte de crédit du membre après envoi du décompte précité.

Le décompte d'utilisation transmis fait foi de l'utilisation du membre des services de wibee.

1.2.2 Les provisions d'utilisation achetées en ligne ou par virement bancaire sont utilisables dans un délai de 12 mois à compter de leur date d'achat.

1.3 Tableau des formules de tarification en vigueur

1.3.1 Tarif wiber (all in)

	TTC
heure	1,50 €
jour	15,00 €
km	0,22 €
remise par km pour les coopérateurs wishare	-0,02 €

Surcoût de 0.03 €/ km si paiement autrement que par carte de crédit.

1.3.2 Tarif consuls (hors carburant)

Les contrats consuls sont conclus pour une durée de 6 mois (26 semaines). Ils sont ensuite renouvelables par tacite reconduction au mois le mois.

	TTC
consul6 (1 demi jour semaine)	49,00 €
consul24 (1jour semaine)	89,00 €
consul30 (1jour et demi semaine)	129,00 €
consul48 (2 jours semaine)	159,00 €

Consul6 : une utilisation par semaine de 6 heures maximum ;

Consul24 : une utilisation par semaine de 24 heures maximum ;

Consul30 : une utilisation par semaine de 24 heures maximum et une utilisation par semaine de 6 heures maximum ;

Consul48 : deux utilisations semaine de 24 heures maximum.

Les abonnements consuls sont prélevés mensuellement par carte de crédit.

En cas de dépassement du plan sur une ou plusieurs utilisation(s), un montant de 1.50 €/h ttc est d'application sur le prorata de l'utilisation ou des utilisations concernées qui dépasseraient les limites de l'abonnement.

En tout temps, wibee pourra demander au membre de payer le supplément d'utilisation par rapport au plan consul en place.

1.3.3 Charge carburant pour les contrats consuls :

	TTC
coût par km	0,10 €
remise par km pour les coopérateurs wishare	-0,02 €

1.4 Wibee se réserve le droit de demander la mise en place d'une garantie de 250 €, restituable en fin de contrat wibee.

1.5. Le changement de tarification est effectif à l'échéance de l'abonnement consul en cours ou immédiatement en cas de transformation d'un plan wiber en plan consul, ou d'un plan consul à un plan consul plus important.

1.6. En cas de changement du modèle de tarification par wibee, toute provision non utilisée par le membre pourra être utilisée aux conditions de tarification en vigueur au moment de l'achat de la dernière provision pendant un délai de 12 mois. Si les conditions nouvelles sont plus favorables, le nouveau régime de tarification lui sera alors immédiatement applicable.

1.7. Les provisions achetées en ligne ou via domiciliation peuvent faire l'objet de promotions spécifiques et temporaires sur le site web de wibee.be

PRIX DE LA FRANCHISE

1.8 Les montants de franchise en cas de sinistre sont les suivants :

- 250 EUR pour l'assurance RC;
- Limitation de la franchise à 600 EUR, à titre de franchise pour l'assurance Omnium moyennant paiement de la cotisation de solidarité de 25 € ttc / an (sur la première utilisation de l'année).
- Pour garantir le paiement de la franchise, Wibee se réserve le droit de prendre une empreinte de votre carte visa à concurrence du montant maximal de 850 EUR

2 LIEU DE RESTITUTION

2.1 L'utilisateur est tenu de restituer le véhicule en le parquant dans le périmètre de restitution défini sur l'application (la « **Zone de Restitution** »).

3 FRAIS ET/OU INDEMNITÉS EN CAS DE MANQUEMENT

3.1 Les frais et/ou indemnités suivant(e)s sont susceptibles d'être facturés à l'utilisateur par Wibee en cas de manquement aux Conditions :

Manquement	Frais et/ou indemnité
Abandon du véhicule	Poursuite de la facturation de la location jusqu'au retour dans la Zone de Restitution + frais réels de rapatriement du véhicule avec un minimum d'Eur 400.
Restitution hors de la Zone de Restitution	Les frais réels de rapatriement du véhicule vers la Zone de Restitution avec un minimum de Eur 400.
Défaut de conformité à l'article 7	Montant de 50 EUR.
État anormal de propreté du véhicule restitué	Les frais réels de nettoyage avec un montant minimum de 50 EUR.
Amende, transaction ou autre sommation de payer.	Montant de 20 EUR pour frais de traitement administratif.
Enlèvement à la fourrière	Poursuite de la facturation de la location jusqu'au retour dans la Zone de Restitution. frais réels pour le rapatriement du véhicule vers la Zone de Restitution avec un minimum de 400 Eur
Non restitution du triangle de signalisation ou du gilet de sécurité	Montant de 30 EUR pour chacun.

Annulation de réservation le Montant de 3 EUR pour la première occurrence et montant de 6
jour même EUR pour les occurrences suivantes.

Retard lors de la restitution outre la prolongation de la réservation, wibee se réserve
le droit de demander une indemnité de 15 € par
occurrence.

